

Accompagner les projets d'école

Adapter son action, c'est aussi permettre à tous les enfants, quelle que soit leur situation sociale, d'avoir accès à la culture, au sport et à la découverte du monde. A ce titre, **la Ville a mis en place une Dotation globale éducative (DGE) annuelle de 193 000 € répartie entre les écoles selon le niveau de vie des familles. Sa vocation est de financer des projets pédagogiques tels que des visites de châteaux, sorties cinéma, ateliers théâtre, ou encore classes de mer et de neige.**

En outre, l'engagement culturel, sportif et environnemental de la Ville au sein des écoles ne se limite pas à cette enveloppe. La Municipalité mène dans ces domaines ses propres projets.

Investir dans le numérique éducatif

Déployé sur les deux mandats avec un **budget de 2,8 millions d'euros, le plan numérique est en cours d'achèvement.** D'ici la fin de l'année, toutes les écoles auront été équipées de bornes Wifi, d'ordinateurs portables, de tableaux blancs interactifs et de tablettes. Pour autant, « il ne suffit pas d'avoir le matériel », observe Benjamin Vételé. « Encore faut-il qu'il soit bien employé. » Ainsi, « l'enjeu consiste désormais à évaluer son utilisation en vue de l'optimiser ». Un questionnaire destiné aux enseignants est en cours d'élaboration.

École et handicap

Le projet de relocalisation du Jardin d'enfants spécialisé (JES) témoigne de la sensibilité de la Ville aux problématiques du handicap à l'école. Géré par l'association ADAPEI 41, **le JES reçoit une dizaine d'enfants de 4 à 6 ans présentant un retard de développement, avec pour objectifs, entre autres, de répondre aux besoins des familles**

ne trouvant pas de structure d'accueil adaptée, de les soutenir dans leur rôle éducatif, de permettre à l'enfant de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de l'inviter à vivre une expérience de socialisation. Par ailleurs, l'école des Sarazines accueille une unité d'enseignement pour enfant autiste, la première au niveau départemental.

École et Culture

L'année dernière, la Ville, l'Education nationale et l'École d'art se sont associées pour mener le **projet artistique Cosmoronds**, dans lequel se sont impliquées 20 classes et qui a fait l'objet d'une exposition à la Fondation du doute au printemps. « C'est une belle illustration des partenariats qui peuvent être mis en place pour offrir des espaces de découverte aux élèves », estime Benjamin Vételé.

En partenariat avec Agglopolys et l'Education nationale, la Ville soutient également les **classes à horaires aménagés musique** qui se déroulent à l'école Marguerite Audoux.

Depuis 20 ans, les écoliers blésois bénéficient d'une **initiation à la musique par le chant choral.** En 2018, les trois enseignants du conservatoire de Blois - Agglopolys sont intervenus auprès de 79 classes du CP au CM2, soit 1 652 élèves.

Au-delà de tels projets ponctuels, l'action culturelle de la Ville en faveur des écoles se traduit par leur **accueil gratuit** au Château royal, à la Maison de la magie ou encore à la Fondation du doute, mais aussi, par exemple, via la programmation jeune public de Cinédimanche.

École et Sport

De la même manière, **la Ville met ses infrastructures sportives à disposition des écoles ainsi que 10 éducateurs et deux animateurs** cumulant près de 1 320 heures d'interventions au cours desquelles ils enseignent l'éducation physique à 3 000 élèves dans le respect des programmes de

l'Education nationale.

Par ailleurs, le dispositif des **Classes à horaires aménagés Sport** permet à 260 jeunes de 8 collèges de pratiquer leur discipline au sein des clubs partenaires. « L'objectif est de proposer aux jeunes de la 6^e à la 3^e de pratiquer un sport de manière soutenue en respectant les rythmes scolaires et en l'adaptant au rythme de vie », note Damien Bertrand, directeur général adjoint à l'Education.

École et Environnement

Enfin, consciente de la nécessité de **sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable, la Ville accueille environ 200 classes par an dans sa Ferme de Brisebarre** pour des ateliers pédagogiques. Par ailleurs, en partenariat avec Val-Eco, les enfants sont formés aux éco-gestes et à la rentrée, des composteurs seront installés dans les écoles.

Entretien le patrimoine scolaire

Dans le même esprit d'améliorer l'existant, **la Ville a finalisé l'année dernière son Schéma directeur d'entretien du patrimoine scolaire.** « Il s'agit d'un outil d'aide à la décision destiné à nous permettre de faire des choix éclairés en matière de rénovations » explique Benjamin Vételé. « Le schéma a vocation à prioriser et à anticiper les travaux pour chaque structure ». En 2017 730 000 € ont été investis dans l'entretien du patrimoine, en particulier sur les écoles Molière et des Hautes-Saules. Cette année, les efforts portent notamment sur le JES : cette structure d'accueil pour les petits atteints de handicap sera relocalisée début 2019 au sein de l'école Foch, dont le bâtiment fait l'objet de travaux depuis mai (installation de rampes d'accessibilité, élargissement des portes et espaces de circulation, aménagement de sanitaires adaptés...). Depuis 2008, ce sont **plus de 8 millions d'euros qui ont été investis par la Ville dans la rénovation des écoles** ■